

ZÉRO DÉCHET

AGGLO DE LA RÉGION DE
CHÂTEAU-THIERRY

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser le calendrier 2024 des jours de collecte de vos différents déchets et les éventuels reports liés aux jours fériés.

**“ La production de déchets
a encore diminué en 2023 !
Ensemble, continuons nos efforts. ”**

Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine et vont vers l'enfouissement à l'Eco-centre de Grisolles. Les déchets recyclables sont collectés tous les 15 jours et passent par le quai de transfert de l'Eco-centre de Grisolles avant de rejoindre le centre de tri d'Urvillers. Mais pensez à sortir vos bacs uniquement lorsqu'ils sont pleins !

Un changement d'adresse ?
Une poubelle cassée ?
Une question sur le compostage ?
Contactez le service déchets :
03 23 85 34 97
service-dechets@carct.fr
site web : www.carct.fr

L'année 2024 sera l'occasion de facturer les premières levées supplémentaires ou de déduire les premiers bonus de l'abonnement déchets service. Si le forfait de cette facture reste important, c'est parce qu'il englobe l'ensemble des coûts liés au service déchets, même s'il dépend de la taille du bac d'ordures ménagères.

Etienne HAÏ

Président de la Communauté
d'agglomération de la région
de Château-Thierry

Claude JACQUIN

Vice-président en charge
de la collecte, valorisation
et réduction des déchets

Mohamed REZZOUKI

Vice-président en charge
de la redevance incitative



ATTENTION : bacs non collectés